



1^{er} Conseil municipal des enfants



Travaux du bourg



1^{er} Chantier citoyen des jeunes



La salle des fêtes insonorisée



Père Noël en balade...

Bonne et heureuse année 2021 !

Dossier du trimestre



1^{er} chantier citoyen
des jeunes

p 10 et 11

Culture



L'espace culturel
installé

p 4

Engagement citoyen



1^{er} conseil municipal
des enfants

p 6 et 7

Au sommaire

Page 2 Mot du Maire

Page 3 à page 9 La municipalité dans l'action

Page 10 à page 11

Chantier jeunes citoyens

Page 12 à page 14 La municipalité dans l'action

Page 15 Tranches de vie moiracaise

Page 16 à page 17

Le coin des Associations

Page 18 Flash info

Page 19 La parole aux élus

Page 20 Agenda de l'hiver

Services Mairie

Les horaires

Lundi : 9 h 30 à 12 h 30 et 14 h à 19 h

Mardi : 9 h 30 à 12 h 30 et 17 h à 19 h

Mercredi : 9 h 30 à 12 h 30 et 17 h à 19 h

Jeudi : 9 h 30 à 12 h 30 et 17 h à 19 h

Vendredi : 9 h 30 à 12 h 30 et 14 h à 19 h

Pour nous contacter

mairiedemoirax@wanadoo.fr

Téléphone mairie : 05.53.87.03.69



Le mot du Maire



Chères Moiracaises et chers Moiracais,

Depuis mars le confinement n'a pas permis de nous retrouver à l'occasion des fêtes, cérémonies ou rencontres culturelles, amicales comme nous l'aurions souhaité, réduisant les moments de convivialité à leur plus simple expression.

De même, nous n'avons pu procéder à aucune inauguration des réalisations municipales. Pourtant notre équipe a mené par un travail assidu de nombreux projets qui rendent la vie des moiracais plus facile et attractive.

C'est ainsi que la mairie a été rénovée pour accueillir l'agence postale et offrir un doublement des horaires d'ouverture de la poste et du secrétariat. Une salle des archives et deux bureaux pour nos collaborateurs ont été créés à l'étage.

Au prieuré, le centre culturel intergénérationnel avec sa bibliothèque et sa médiathèque, offre depuis décembre un lieu particulièrement accueillant ouvert à toutes les générations.

La salle des moines, salle de mariage, d'exposition et de conférence a été restaurée.

La réfection de l'électricité a permis, à l'étage, d'accueillir les ateliers des associations Klein d'œil et Moirax céramique.

Profitant de l'interdiction d'utiliser les salles ouvertes au public, nos agents techniques procèdent à la réfection des contrevents de la salle des associations.

L'amélioration de l'acoustique et de l'esthétique de la salle des fêtes, sur les prescriptions du bureau d'étude acoustique spécialisé, a été mise en œuvre grâce à la mobilisation d'une équipe de bénévoles très efficace.

La mise en valeur du parc du prieuré s'est poursuivie avec les plantations, la réfection du mur de clôture, des toitures des appentis au moyen des chantiers citoyens le rendant toujours plus attractif.

Comme nous nous étions engagés, nous avons mis en place des actions pour les jeunes, avec aux vacances de Toussaint, le premier chantier jeunes citoyens et la mise en place du conseil municipal des enfants de l'école, à l'initiative des adjointes et conseillers.

Je remercie vivement toute mon équipe, les services municipaux et tous les bénévoles qui ont permis de mener tous ces projets à bien.

Pascal MAHIEU, notre conseiller chargé du numérique a mis au point notre nouveau site internet. Il permet des échanges d'informations pratiques, actualisées, nous vous encourageons à le visiter et à utiliser « information-alerte ». En cette période difficile, il permet de maintenir un lien étroit entre nous, que nous souhaitons favoriser malgré les contraintes.

Nous savons que cette période difficile va se poursuivre jusqu'à ce que l'épidémie puisse être jugulée par la généralisation de la vaccination.

Les conséquences sociales et économiques, provoquées par l'interruption ou la baisse de l'activité, doivent nous rendre plus attentifs à nos concitoyens.

L'équipe municipale reste disponible et facilement joignable, elle vous adresse en cette fin d'année tous ses encouragements et ses vœux de bonne santé, de bonheur et de fraternité pour une année 2021 que nous souhaitons celle du renouveau.

Henri TANDONNET maire de Moirax

Etat civil : 15 septembre 15 décembre

Naissances

Elia BIBE née le 27.10.2020

Lily TACHI – VALERY née le 06.11.2020

Décès

Yvette MOUSSARON 09.09.1933 - 08.11.2020

Julien BORDES 17.07.1947 - 15.11.2020

Claude DEVRAIGNE 14.08.1947 – 23.11.2020

Bruno DEL MISSIER 25.11.1929 – 03.12.2020

Eliane ROSSARD Veuve DEL MISSIER 10.07.1939 – 07.12.2020

Georges LAMARCHE 04.07.1934 – 12.12.2020

Mariage

Yoann VALADE et Anaïs REINOSO le 10.10.2020



Municipalité dans l'action

Compte-rendu des conseils municipaux

Tout moiracais peut assister en auditeur silencieux, aux séances du conseil municipal qui sont annoncées sur le panneau d'information de la mairie. Les procès-verbaux sont mis sur le site internet après avoir été approuvés par le conseil municipal suivant. Si vous souhaitez plus de détails sur les délibérations, rendez vous sur le site www.moirax.com



Conseil Municipal du 28 septembre

1- Représentation communale – Désignation des délégués aux 12 commissions permanentes de l'Agglomération d'Agen.

Le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité de la désignation des représentants et de leurs suppléants aux douze commissions permanentes de l'Agglomération d'Agen.

2. Représentation communale – Désignation de deux délégués à la CLECT (Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées). **Il a été décidé à l'unanimité de la désignation de la déléguée titulaire et de la déléguée suppléante.**

3. Représentation communale – Election de deux délégués à l'EPFL (Etablissement Public Foncier Local) Agen-Garonne. **Il a été décidé à l'unanimité de la désignation de la déléguée titulaire et du délégué suppléant.**

4. Représentation communale – Désignation de deux délégués à la CLI (la commission locale d'information) de Golfech. **Il a été décidé à l'unanimité de la désignation de la déléguée titulaire et du délégué suppléant.**

5. Travaux d'aménagement du bourg – Approbation d'une convention de servitude entre Territoire énergie 47 et la commune. **Vote à l'unanimité pour autoriser Monsieur le Maire à signer les conventions de servitudes nécessaires ainsi que les actes authentiques correspondants.**

6. Finances locales – Demande d'attribution d'une subvention à la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) pour des travaux d'entretien sur l'église. **Vote à l'unanimité d'engager des tra-**

vaux au plus tôt et de demander une subvention.

7. Finances locales – Création d'un système d'irrigation – Demande de subvention au Département. **Vote à l'unanimité pour renoncer à solliciter la subvention du Département.**

8. Voirie – Approbation d'une convention d'entretien des voies communales par l'Agglomération d'Agen. **Vote à l'unanimité d'approuver en tous ses termes la convention.**

9. Urbanisme – Réactualisation de la délibération d'engagement de la commune dans la démarche de création d'un site patrimonial remarquable intercommunal. **Vote à l'unanimité pour s'engager dans une procédure de création d'un Site Patrimoniale.**

10. Acquisition foncière – Réactualisation de la délibération d'acquisition de 10 centiares de terrain à «Labernèze». **Vote à l'unanimité pour l'acquisition du terrain.**

11. Environnement – Approbation de la charte «Site Natura 2000-La Garonne en Aquitaine». **Vote à l'unanimité pour approuver et adhérer à la charte Natura 2000.**



Le conseil du 9 décembre déplacé dans la salle des moines

Horaires Mairie et Agence postale pendant les fêtes de fin d'année

L'agence postale sera fermée du jeudi 17 décembre au dimanche 27 décembre. Pendant cette même période, les horaires d'ouverture de la Mairie seront les suivants : lundi et vendredi de 14 h à 19 h et le

mardi, mercredi et jeudi de 17 h à 19 h. La Mairie sera fermée le mercredi 30 décembre après-midi.



Quoi de neuf à l'espace culturel ?

Après presque douze mois de transition et d'inconfort (froid, poussière, bruit... dus aux travaux), l'Espace Culturel, depuis cet automne, occupe son emplacement définitif. **La mise en place des meubles par l'entreprise Mobidécors a eu lieu le 12 Octobre dernier.** Un monteur de la société est venu assembler tous les meubles reçus. Malheu-



Montage du mobilier

reusement, tout n'était pas dans le camion notamment la banque d'accueil et d'autres éléments, mais peu à peu, les derniers éléments arrivent.

Dès 8H du matin le 13 Octobre, une « citoyennade exceptionnelle » avec quinze personnes (élus et bénévoles) a permis de descendre les six mille ouvrages d'un étage. En moins d'une heure, tous les cartons étaient descendus, permettant à l'équipe de l'espace de mettre en place les livres immédiatement.

Depuis, l'Espace prend forme pour devenir un magnifique endroit d'accueil et de convivialité.

L'espace s'est doté d'un équipement informatique, pour déve-



Espace jeunesse



Des bénévoles rayonnantes ...

lopper trois postes polyvalents (deux seront côté adulte, et un côté jeunesse). Un matériel performant sera en place pour Noël, en attendant le réseau de connexion internet. Il est complété par un vidéo projecteur et un écran qui pourra être utilisé dans la Salle de Moines pour des animations.

L'activité avait bien démarré avant le confinement d'automne, avec deux animations qui étaient proposées, une concernant les enfants avec la venue de **M. Bernard CONSTANS** qui a animé un atelier autour de la ruche et des abeilles, jusqu'à la dégustation de son miel.

Cela a permis aux jeunes engagés dans le chantier « Jeunes » de venir découvrir cet atelier et apprécier en bons gourmands le miel proposé !

Le samedi suivant, dans un autre registre, **Mme Béatrice ESTORY** a offert aux moiracaises présentes, deux heures de relaxation. Dommage, que la jauge sanitaire de 6 personnes n'ait pas permis d'avoir plus de personnes présentes, pour apprécier la qualité de cet atelier.

Le confinement ayant fermé les bibliothèques, l'équipe a tout de même maintenu une « petite » activité en faisant du « Emporté » sur rendez-vous téléphonique. **Patricia MONTEIL**, la responsable de l'Espace Culturel, a livré **près de 400 livres à l'école, pour permettre aux enfants d'avoir de la lecture, malgré la situation sanitaire.**

Le confinement se relâchant un peu, nous avons pu mettre en place un « Déstockage » important les **samedi 5 et dimanche 6 décembre, un rendez-vous « incontournable » pour les fidèles des livres qui ont répondu présent.** Cette recette, va nous permettre de conforter une fois de plus notre fond, pour le plus grand bonheur des grands comme des petits.



Espace adulte

Deux stagiaires à la Mairie

Nina CAMPAGNE, jeune habitante de Marmont-Pachas, a effectué un stage dans les bureaux de la Mairie du 23 novembre au 18 décembre. Enca-



Nina à l'accueil

drée par Elodie COLLIN. **Nina, 16 ans, est en classe de 1^{ère} Gestion Administration au LEP Lomet à Agen.** Elle a pu découvrir la diversité des tâches administratives dans les services du secré-

tariat de Mairie. Traitement de texte, gestion du cimetière, archivage, comptabilité, photocopies, ...les tâches ne manquaient pas. Si la comptabilité n'est pas son activité préférée, l'archivage et l'accueil l'ont bien intéressée. Nina a participé aux décorations de Noël, de l'accueil de la poste et de la Mairie. Souhaitons-lui une pleine réussite pour le bac Pro qui se profile pour 2021-2022 et pour son projet de travailler dans un cabinet vétérinaire.

Venant du collège, **Timothée HUCK**, fils de notre secrétaire de Mairie, a effectué son stage de classe de troisième au sein de la mairie. L'occasion pour notre collégien de découvrir les tâches du secrétariat de mairie et les

services techniques de la Commune. **Encadré par Jérôme SCIE et Bertrand TUSTES**, il a été associé aux travaux de réfection des volets de la salle des associations.



Timothée observateur

Citoyennades d'automne entre parc et salle des fêtes

Le 9 octobre, les bénévoles se sont retrouvés dans le parc du Prieuré pour achever la construction de la toiture posée sur l'appentis en septembre dernier.

Michel GREGOIRE, Henri BISIERES, Flavien JACQUEMINET,



et Jean-Paul CABIAC se sont chargés des finitions minutieuses, afin de raccorder la toiture au mur de soutènement.

Au cours de la même matinée, une autre équipe s'est attelée à démonter la toiture, très détériorée, d'une cabane située sur la terrasse à proximité de l'espace culturel. C'est le prochain



objectif de restauration des bénévoles moiracais. Ce local reconstruit servira de réserve de livres pour la bibliothèque.

Le 12 décembre, le nettoyage du local s'est poursuivi avec Henri TANDONNET et Anthony SAGET. Les tuiles usagées ont été triées par Jacques DESCRIMES, Cathy TENCHENI, Philippe LESPINET et Philippe GALAN.

Les plus détériorées ont été réutilisées et concassées pour consolider un chemin d'accès appartenant à la commune.

Une autre équipe conduite par Pascal MAHIEU, accompagné de



Brigitte VIGNES, Patrick LHOMME, Nathalie EVEILLARD, s'est consacrée à la poursuite du réaménagement de la salle des fêtes.

Les citoyennades continuent en 2021, rejoignez les passionnés du patrimoine communal !





Municipalité dans l'action

Le conseil municipal des enfants

Ce projet d'associer les enfants à la vie du village était un souhait de la campagne électorale de la majorité, le voilà réalisé.

Sa mise en place est aussi le fruit de l'investissement de l'équipe enseignante de l'école.

Avant de détailler le projet, un peu d'histoire. Au niveau national, il n'y a pas de règle particulière sur cette nouvelle instance créée, pour la première fois, en 1979. Dans tous les cas, ce sont des instances municipales destinées aux enfants ou aux jeunes, créés par des délibérations adoptées en conseil municipal. Aujourd'hui, on en compte près de 2000 sur l'ensemble du territoire.



Au niveau de notre commune, les adjointes en charge de ce projet, Frédérique DURAND et Catherine TENCHENI se sont documentées sur ce sujet et sont allées à la rencontre de communes voisines ayant déjà mis en place un tel conseil. Elles



tiennent notamment à remercier la commune de Sainte-Colombe en Bruilhois pour sa collaboration.

Il a ensuite été décidé en accord avec les maîtresses, d'ouvrir ce Conseil Municipal des Enfants (CME) aux enfants des classes de CE2, CM1 et CM2 avec trois élus par classe. Ces 9 élus auront un mandat de trois ans, une élection partielle aura lieu tous les ans pour élire les nouveaux CE2. Pour le vote, tous les élèves de l'élémentaire (du CP au CM2) ont participé. L'équipe enseignante a ainsi travaillé sur ce sujet avec leurs élèves.

De leur côté, les adjointes se sont rendues à l'école faire le tour des trois classes (CP-CE1,

CE2-CM1 et CM1-CM2) pour rencontrer les enfants. Elles leur ont donné des explications sur ce qu'est un Conseil Municipal des Enfants, son rôle, son fonctionnement et ont répondu à leurs questions, constatant ainsi l'enthousiasme de nos jeunes Moiracais(e)s.

Frédérique DURAND a créé et élaboré un « cahier de l'élue enfant » afin de les guider dans cette démarche citoyenne, leur expliquant les diverses étapes d'une élection, comment se passent les réunions, etc.

Ce cahier leur a été remis mi-novembre, les enfants avaient alors une semaine pour déposer leur candidature, après accord de leurs parents. Ils ont ensuite eu une semaine de campagne électorale au sein de l'école où les quinze candidats répartis sur les trois classes ont présenté leurs programmes à l'ensemble des classes élémentaires. Chacun d'entre eux a élaboré, avec application et beaucoup d'idées, des professions de foi qui ont été affichées afin que tous les consultants et se fonde leur opinion sur le choix des futurs élus.



L'élection, fixée le 08 décembre, s'est déroulée dans la salle des Moines comme une élection d'adultes. Cathy TENCHENI a préparé les bulletins de vote et enveloppes, les feuilles d'émargement, les feuilles de dépouillement. La salle a été mise en place (tables d'accueil, isolements, urne...) avec l'aide des agents techniques.

Dès 9h, les élèves de Mme FERRAND (CE2-CM1) ont ouvert le scrutin, suivis de ceux de Mme MALAURE (CM1-CM2) et enfin, tout aussi enthousiastes et sérieux, les CP-CE1 avec Mme FOURNIER, qui ont pu compter sur l'aide attentionnée des délégués de classes. Chacun était muni de sa propre carte électorale, confectionnée par Elodie COLLIN, que nous remercions pour ce travail.

Le bureau de vote présidé par Frédérique DURAND, accompagnée de Cathy TENCHENI et Nathalie EVEILLARD, a clos le vote et procédé au dépouillement



sous l'œil curieux des CP-CE1, qui assistaient pour la première fois à une élection. Les jeunes scrutateurs (Vincent ARDAILLOU, Tom BARDOUL, Anaël GREGOIRE, Justin GREGOIRE, Mélina GREGOIRE et Louis PUJOL) ont pris leur rôle au sérieux.

La matinée s'est donc terminée par l'annonce des résultats : Sur les quinze candidats :



au CE2 : Lily DALL'AGNOL, Juliette LACOMBE-WYSOCKI, Anaël GREGOIRE, Mathilde GREGOIRE.

au CM1 : Maxence BENATTI, Marwan DOGHMI, Clara GELVESI, Pablo POTTIER, Louis PUJOL.

au CM2 : Noémie CARRERE, Séléna FAVRE-FELTRE, Mélina GREGOIRE, Lana LE BORGNE, Paola PARENT, Matthias TROMME.

Ont été élus :

au CE2 : Anaël GREGOIRE, Mathilde GREGOIRE et Juliette LACOMBE-WYSOCKI.

au CM1 : Maxence BENATTI, Clara GELVESI et Louis PUJOL.

au CM2 : Noémie CARRERE, Lana LE BORGNE et Matthias TROMME.

Il ne restait plus qu'ensuite à procéder à l'élection du maire des enfants parmi les neuf élus. D'un commun accord avec les maitresses, il a été décidé qu'il ou elle devrait être choisi(e) parmi les CM2. En effet, devant partir au collège l'an prochain, cela leur donne la possibilité d'être élu(e) au moins une fois.

Cette élection a eu lieu vendredi 18 décembre de 12h à 13h. Accompagnés par les adjointes, ils ont été accueillis par Monsieur le Maire dans la salle du conseil. Étaient également présents Nathalie EVEILLARD et Anthony SAGET, conseillers municipaux. Henri TANDONNET a eu un mot pour chaque enfant, les félicitant pour leur engagement, leurs idées sur leurs professions de foi. Il leur a

ensuite expliqué l'installation du conseil municipal des enfants et le vote à suivre. Pour cette élection, les trois CM2 motivés étaient candidats.

C'est Noémie CARRERE qui a été élue, première Maire des Enfants de Moirax, étant plus âgée que Matthias TROMME qui avait lui aussi recueilli quatre voix.

Félicitations !

Matthias sera son suppléant tout au long du mandat.

Le règlement intérieur qu'ils ont signé et doivent faire signer à leurs parents pour officialiser leur mission leur a été lu dans son intégralité. Pour les féliciter de leur engagement citoyen, un diplôme et un « cartable » d'élus, offert par les adjointes, leur ont été donnés.

Monsieur le Maire a ensuite remis son écharpe de Maire à Noémie sous les applaudissements de ses camarades, un moment solennel et sympathique.

Les élus les ont ensuite ramenés au réfectoire où ils ont été chaleureusement accueillis par le reste de l'école.

Heureuses d'avoir participé à cette mise en place du premier Conseil Municipal Des Enfants, Mesdames DURAND et TENCHENI remercient, l'équipe enseignante et les parents d'avoir soutenu les enfants dans ce projet et, bien sûr, les enfants pour leur enthousiasme.

Il ne reste plus maintenant qu'à faire vivre, tous ensemble, ce jeune conseil.





Municipalité dans l'action

De nouveaux contrevents pour la salle des associations

Les volets existants de plus de 3 m de haut étaient trop détériorés. Nos agents du service technique, Jérôme SCIÉ aidé de Bertrand TUSTES, en ont fabriqué de nouveaux.

La salle des associations s'est transformée en atelier de menuiserie et peinture. Les volets ont été découpés dans du bois tilly (panneaux trois plis résineux). Une fois peints, ils ont été mis à sécher, accrochés aux poutres



de la salle, libérée pour cause de confinement.

La mise en place des nouveaux volets a nécessité de reprendre les scellements des gonds car la

pièce était localement détériorée. Le résultat n'en est que plus remarquable. Vivement la reprise des activités de spectacles et festivités pour apprécier les améliorations apportées !



Un nouveau tracteur quatre roues motrices



Grâce aux conseils avisés de Jérôme SCIÉ, employé municipal, la municipalité a fait l'acquisition d'un nouveau tracteur ...

d'occasion ! Un tracteur âgé de 10 ans de moins que le précédent. Il est muni de quatre roues motrices, d'une cabine mieux insonorisée et protégée des intempéries. Ce modèle **plus lourd que le précédent permettra de soulever des charges plus importantes à l'aide du transpalette et de manœuvrer sous**

forte déclivité. Un nouvel outil de travail qui sera utile car nombreux sont les travaux programmés pour la future année sur nos espaces verts !

Acheté 8 500 € HT, avec la vente du précédent tracteur 7 200 €, la dépense n'excède pas au final 1 300€ (TVA déduite).

Le fourgon de la mairie identifié par un logo

Désormais vous ne pourrez plus confondre le véhicule des services municipaux avec un fourgon blanc anonyme circulant sur la commune. **Le blason de la commune ainsi que le logo du bulletin municipal ornent désormais le fourgon Citroën.**

Les autocollants ont été apposés par nos agents Jérôme et Bertrand. Le nouveau blason est la réplique de la magnifique fresque gracieusement réalisée dans le couloir d'entrée de la salle des moines, par Eskandar MAGNETTI-MAGZUB. La municipalité le remercie vivement pour son investissement au profit de la commune.



Chemin de Carrerasse bientôt rouvert

Le Chemin de Carrerasse au Passage va être rouvert grâce à notre engagement ! Dans la précédente édition du bulletin, nous relations l'incompréhension de la municipalité et des usagers de cette route, face à la décision de fermeture de cette jonction entre notre commune et l'Agropole. Une décision unilatérale prise par la mairie du Passage. La mobilisation des élus, et en particulier du

maire Henri TANDONNET, auprès de son homologue passageois et auprès des services de la préfecture a été couronnée de succès. En effet, la commune du Passage a donc consenti à rétablir la circulation sur le chemin de Carrerasse, à partir du **21 décembre, en la limitant aux véhicules de moins de 3,5 tonnes** et en installant **des portiques dissuasifs**. Nous prenons acte de cette décision.

Le site internet se dote d'une fonction Information-Alerte

Nous en avons parlé dans le bulletin n° 73, dans notre article consacré au site Internet : un nouveau service est proposé aux habitants de Moirax grâce à la **fonction « Information-Alerte »** mise en œuvre sur le site WEB.

Le but est d'**avertir rapidement les moiracais** lorsque nécessaire, ou de les informer sur les



événements importants qui ont lieu dans la commune et autour de la commune.

Le média de diffusion utilisé est le message électronique, car il

permet un envoi rapide et simultané aux abonnés à ce service, tout **en préservant l'anonymat de chacun**.

Ces abonnés sont alertés de :
Travaux sur les routes : routes barrées, y compris les travaux entravant la circulation.
Coupure d'électricité : information coupure d'électricité imminente ou en cours.

Coupure d'eau : information de coupure sur le réseau de distribution d'eau.

Alerte météo : cette alerte est déclenchée en cas de prévision de grêle, orage, vents forts.

Et ils sont informés de :

Informations de la Municipalité : fermeture exceptionnelle de l'agence postale ou de la mairie, tenue d'une réunion publique qu'elle organise, ...

Rappel d'un événement à l'agenda de Moirax : Pour les

événements importants inscrits à l'agenda événementiel de Moirax, envoi d'un rappel 4 à 5 jours avant.

Bulletin municipal : Envoi du bulletin municipal par courriel. Dans ce cas il ne sera plus distribué à votre adresse postale.

L'inscription est simple et rapide :

Information-Alerte

vous vous rendez

sur le site <https://moirax.com>, cliquez sur le bouton Information-Alerte (en haut à droite),

puis vous renseignez votre adresse email et faite votre choix parmi les rubriques. **Un courriel vous est envoyé**, puis vous confirmez en cliquant sur le lien reçu, c'est tout.

Ce service est gratuit. La modification et la suppression de l'abonnement sont possibles, dans ce dernier cas vos données seront effacées du site internet.

Moirax solidaire avec les sinistrés des Alpes-Maritimes

Le conseil municipal a, à l'unanimité, décidé l'attribution d'une subvention exceptionnelle aux communes sinistrées des Alpes Maritimes. Le 2 octobre dernier, la tempête Alex a ravagé les vallées de la Vésubie, de la Roya et de la Tinée provoquant des inon-

dations destructrices et meurtrières. Plusieurs villages de l'arrière-pays niçois ont été ainsi durement frappés. **A l'appel des maires du Lot et Garonne**, notre commune répond ainsi à l'appel aux dons de l'association des maires des Alpes-Maritimes et à

l'Association des maires ruraux des Alpes-Maritimes qui ont lancé un appel aux dons. Cet **acte de fraternité et de soutien de 800 € de la commune de Moirax** sera versé sur un compte spécifique qui a été ouvert par l'ADM 47.

Radar et RN 21

Le revêtement en enrobé de la RN 21 a été totalement refait cet automne et doté de nouveaux marquages au sol pour assurer la sécurité de nuit.

Le radar installé début juin ne sera en service que lorsque la signalisation routière complète aura été installée, notamment la transition de 80 km/h à 70 km/h, avant d'aborder le virage de Lécussan à 50 km/h.

L'entretien de la voirie et l'installation du précédent radar

avaient réduit le caractère accidentogène de ce secteur entre embranchement de la voie de César (vers Moirax) et l'entrée du Passage d'Agen.

Le meilleur moyen d'éviter accident et contravention routière étant de respecter la vitesse pour respecter la vie.





Dossier du trimestre : 1^{er} chantier

Neuf jeunes au service de la commune

La municipalité a organisé son premier chantier citoyen de jeunes. Neuf jeunes de 12 à 17 ans ont répondu présent pour participer à cinq journées du 19 au 23 octobre 2020.

Les jeunes volontaires ont été encadrés tous les jours par Bertrand TUSTES, notre agent dédié aux espaces verts. Il a été



Quelques animateurs de ces journées

secondé par les adjoints, Frédéric DURAND, Philippe GALAN, Daniel MURIEL, Cathy TENCHENI

et les conseillers municipaux David GREGOIRE, Pascal MAHIEU. Tous les midis, ils prenaient leur repas à la cantine de l'école, des retrouvailles pour beaucoup avec Sandrine MONTAUBRY.

Voici en photos leur semaine de mobilisation au profit de notre commune et remercions les bénévoles qui les ont encadré ou accueillis durant cette semaine et tout particulièrement Irène RODIONOFF (Klein d'œil) pour l'activité peinture du troisième jour et Guilhem JULIEN pour les

Clownenroute. Remerciements également au nouvel espace culturel dirigé par Patricia MONTEIL pour l'accueil du jeudi après-midi à Nathalie EVEILLARD pour la pause matinale, Jérôme SCIÉ pour l'assistance technique et à Alexandre DURAND pour la réalisation des diplômes remis à chaque jeune par le Maire en fin de chantier.

Mais ce sont nos neuf jeunes qu'il faut avant tout féliciter pour le travail accompli et leur excellent état d'esprit.



Ouverture du chantier jeunes tous les matins à 8 h 30

Lundi 19 et mardi 20 octobre nettoyage de la mare



Que de travail en perspective!



A l'assaut du premier défi!

Le lavoir s'était embroussaillé, Hugo BARDOUL, Tristan BODIN, Lisa BOULAY, Paul BRAAK, Romain DOUX, Lana DURANTEAU, Estelle EVEILLARD, Timothée HUCK et François STEFANIAK se sont mobilisés pour bien le remettre en état. Les deux premières après-midis ont été sportives : accrobranche à Pont du Casse et partie de sport dans la salle des fêtes.



Le lavoir nettoyé



Timothée et François, parmi les funambules de l'accrobranche...



La pause de dix heures attendue et appréciée!



Tristan et Paul au travail



Nos stagiaires ont encore du muscle pour faire du sport...

Jeunes citoyens

De jeunes artistes peintres ravivent les crayons



Une belle équipe dynamique et enthousiaste

Un second chantier, artistique cette fois-ci attendait nos neuf engagés volontaires, le mercredi et jeudi. Sous la conduite d'Irène RODIONOFF, le challenge était de redonner de l'éclat à l'œuvre de l'association Klein d'œil réalisée, il y a quelques années, à l'issue d'une exposition.

Un méticuleux démontage sous la conduite de Bertrand TUSTES qui est l'animateur disposant d'une licence pro insertion



Irène et ses élèves

sociale a permis de préparer les supports. Nos jeunes ont découvert la peinture acrylique en bénéficiant des conseils prodigués par Irène qui leur a permis d'apporter leur touche personnelle.

Venez découvrir leur œuvre collective, un hommage à l'art et à l'éducation.

Les 3^e et 4^e après-midi ont été consacrées aux associations locales (cf photos ci-dessous).



Le monument aux morts et les jardins du bourg toilettés

Le vendredi était dédié à la découverte des travaux d'entretien du village. Le souffleur à feuilles a récolté un franc succès ! A l'issue de cette dernière matinée, ils avaient la fierté d'avoir redonné éclat aux abords du monument aux morts, au petit jardin situé de-

vant l'immeuble HLM du village et au jardin de cloître.

En fin de stage des surprises attendaient nos sympathiques travailleurs : une après-midi bowling à Boé et en soirée une remise de

diplômes et de la gratification de 76 €. A la question du Maire, « voulez-vous à nouveau participer au prochain chantier ? », une forêt de mains s'est levée ! Pari gagné et RDV en 2021 !





Municipalité dans l'action

Etude de faisabilité d'un itinéraire cyclable Moirax-Garonne

Il s'agit de la première étape de ce projet inscrit dans la profession de foi de l'équipe municipale.

Lors du dernier conseil municipal, le maire a obtenu l'approbation à l'unanimité, pour le **lancement de l'étude de faisabilité d'un itinéraire cyclable**. Cette voie devrait relier le bourg de Moirax à la commune du Passage, entre l'avenue des Pyrénées et la vallée du Brimont.

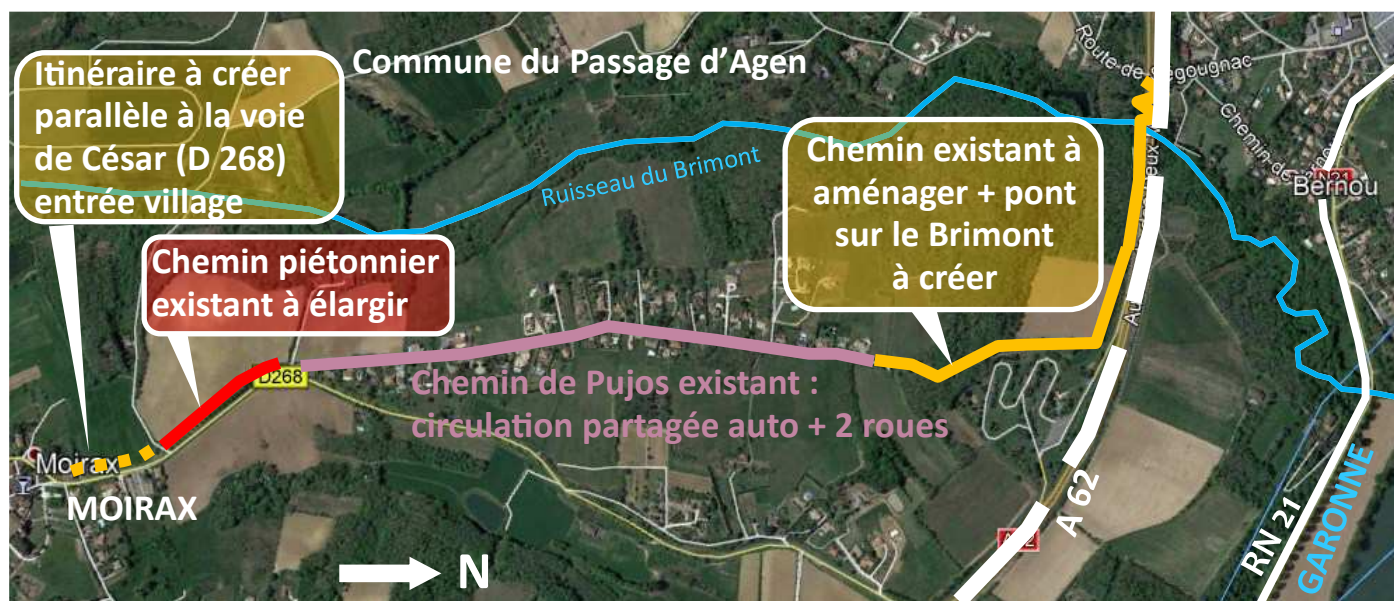
Elle descendrait les coteaux depuis le bourg, emprunterait le chemin de Pujos, longerait l'aire autoroutière de Moirax, puis passerait sous le viaduc autoroutier du Brimont pour rejoindre la route de Ségougnac.

L'étude qui sera conduite par le cabinet SIRIEYS-AC2I permettra d'évaluer les coûts d'une telle réalisation. Elle permettra à l'équipe municipale de rechercher ensuite les meilleures offres de financement et la faisabilité de cette liaison. Cette **réalisa-**

tion est d'intérêt public pour les moiracais désireux de rejoindre le Passage ou Agen dans des déplacements doux, liés au travail ou aux loisirs.

Cet itinéraire est également d'utilité touristique pour l'Agglo d'Agen et notre commune. Il permettrait de relier la vallée de la Garonne (canal, voie verte, lac de Passeligne) d'une part et d'autre part nos coteaux (chemins de randonnée, site patrimonial remarquable du Prieuré et site nature Agglo de Trotte-lapin).

Cette voie cyclable serait bien sûr destinée aux vélos, aux VTT qu'ils soient classiques ou électriques, et peut-être aux trottinettes électriques ! Il leur offrirait **une circulation sécurisée** alors qu'aujourd'hui la seule solution consiste à emprunter la RN 21 qui est extrêmement dangereuse pour les deux roues.



Poursuite des travaux de réfection de l'église

Le conseil municipal du 9 décembre a acté à l'unanimité la **réfection de la toiture de l'Eglise**. De nombreuses tuiles, fragilisées par le temps et les fientes de pigeons, nécessitent d'être remplacées. Par ailleurs des travaux de restauration sont envisagés pour les portes massives intérieures situées dans les combles. Il faut également réparer une fausse porte dans l'abside ainsi que les volets intérieurs

dans l'escalier à vis. Il faut poser des protections anti volatiles. Pour ces travaux estimés à 35 379,04 €, la part de la commune ne devrait pas excéder 20 % des montants (5 896,51 €) grâce aux subventions de la DRAC Nouvelle Aquitaine (40 % du montant HT), du Département (25 % du montant HT) et de la Région (15 % du montant HT).

Cette réfection devrait précéder le lancement d'une nouvelle

tranche (la cinquième) de travaux de réhabilitation de l'église.

Exceptionnellement, dans le cadre du plan de relance des territoires (lié à la crise sanitaire), les projets d'investissement des communes pourraient être subventionnés jusqu'à 90 % en cumulant les aides de la DRAC et de la Région et du Département !

Le chantier du bourg est lancé



Le 23 novembre dernier, **les premiers coups de pelle et de marteau piqueur ont résonné dans les rues du bourg.** En amont des travaux, de nombreuses réunions préparatoires se sont tenues entre le Maire, les adjoints et les entreprises concernées ainsi que les services de l'agglo et le cabinet d'architecte choisi. Henri TANDONNET, Frédérique DURAND, Daniel MURIEL et Philippe GALAN ont, au cours des mois passés, rencontré un à un les propriétaires du bourg. Cela a permis d'inventorier sous forme de fiches, les besoins de branchements d'eau, d'électricité ou d'assainissement avant le



début des travaux. Les visites ont permis aussi de recueillir les avis et suggestions des propriétaires. Ils ont également été consultés sur la réalisation des frontages (végétalisation au pied

des façades) avant travaux.

Le chantier va désormais rythmer la vie du village pour de longs mois !

L'accueil du chantier a nécessité un bouleversement des habitudes des Moiracais. **Nous les remercions de leur compréhension pour ces désagréments.** Le parking du rempart est devenu le « camp de vie » de l'entreprise ESBTP, basée à Estillac. Elle stocke ses engins et une partie des matériaux.

Tous les mardis matins, désor-



mais, des réunions de chantier associent la municipalité (Maire et adjoints) les entreprises et services associés aux travaux.

Ce suivi permet de faire le point sur les travaux et s'accompagne d'une visite sur le terrain.

Les travaux se concentrent actuellement sur les réseaux, dans la Grand rue côté nord (entre parking du Brulhois et église) et rues annexes. Les revêtements ne commenceront à être posés dans la partie Nord qu'au début de l'année 2021. Les travaux se poursuivront ensuite vers l'église et la partie Sud. **Ces tra-**

vaux s'inscrivent dans la première tranche de travaux évaluée à 519 561.24 € HT. La commune a obtenu les financements suivants : - De l'Etat (au titre de la DETR) : 207 824.50 €, soit : 40 % du montant HT - De l'Agglo (au titre du FST 2020) : 119 499.09 €, soit : 23 % du montant HT - Du Département (au titre des amendes de police) : 9 184.00 €, soit : 1.58% du montant HT (les fonds amende de police sont versés par l'Etat). **L'autofinancement est donc de 184 043 €, soit : 35.42 % pour cette première tranche.**

Une seconde tranche concernera l'aménagement du cheminement PMR pour accéder à l'église depuis le parking du rempart et la construction d'un nouveau sanitaire (parking du Brulhois) par l'entreprise de maçonnerie Arpège. Elle traitera aussi les entrées du bourg et la rue de l'école. Si aucun élément ne vient contrarier le chantier, il devrait s'achever avec l'arrivée de l'été 2021.



Soyons patients, pour découvrir nos rues métamorphosées.

Consignes respectées pour la cérémonie du 11 Novembre

Cette cérémonie s'est déroulée dans le respect des consignes préfectorales. Ainsi, **seuls le Maire Henri TANDONNET et ses quatre adjoints, se sont réunis autour du monument aux morts** pour honorer la mémoire des soldats morts pour la patrie. Cette année, le texte national lu par le maire, mettait

l'accent sur le soldat inconnu de l'Arc de Triomphe, représentant le tombeau symbolique de tous ceux qui donnent leur vie à la France. Ensuite, une gerbe était déposée au pied de la stèle et la « Marseillaise » entonnée à l'unisson.





Municipalité dans l'action

Salle des fêtes : comprenons nous bien !

Juste après les élections municipales du mois de mars, la municipalité a lancé un appel d'offre pour l'étude de l'amélioration de l'acous-



tique de la salle des fêtes.

Trois sociétés ont été consultées : GAMBA à Toulouse, IDB à Bordeaux, et ISERMATIC.

C'est la société IDB qui a été choisie, pour la qualité de son offre. Deux membres de la société sont



venus faire des mesures acoustiques dans la salle des fêtes le 7 septembre dernier. Ils ont fait des relevés pour déterminer les durées de réverbération de la salle, en trois points différents.

C'est cette réverbération trop longue contre les murs, le sol et le plafond qui génère un effet d'écho. Lorsque peu de personnes s'expriment, ce n'est pas trop gênant, mais l'effet se multiplie très vite car plus il y a de voix, plus il y a d'écho. Il faut donc élever la voix pour se faire comprendre. Le phénomène s'amplifie très vite et... **on ne se comprend plus !**

Les mesures effectuées : les résul-



tats donnent des durées de réverbération de l'ordre de **1,7 seconde**. Les matériaux de revêtement actuels des murs et du plafond en sont grandement responsables. Ils sont composés de panneaux de Placoplatre, dont la surface est lisse et renvoie les ondes sonores dans toutes les directions.

L'étude réalisée : l'objectif de l'étude de la société IDB est de ramener la durée moyenne de réverbération à une valeur de l'ordre de **1,2 seconde**. C'est le **critère généralement recherché** dans les salles telles que la nôtre.

Vous l'aurez compris, il faut donc agir au niveau des murs et du plafond en appliquant des matériaux d'absorption. Sans entrer dans les détails, les solutions préconisées sont les suivantes :

- au **plafond** : coller quatre bandes de **panneaux de laine minérale haute densité**,
- sur **les murs** : installer des **panneaux de laine minérale** écartés du mur de 10mm, puis les recouvrir de **tasseaux de bois** espacés les uns des autres de quelques centimètres, le sol étant en bois (matière absorbant les ondes sonores), aucun traitement à faire.

Validation de l'étude : Les calculs de simulation réalisés par IDB en prenant en compte les matériaux appliqués sur les murs et le plafond, donnent un temps de réverbération moyen de 0,83s. Nous avons donc une bonne marge théorique de réussite.

Réalisation des travaux : Ils ont été réalisés par des **moiracais bénévoles** avec le soutien du **service technique de la commune**. Le moment était propice pour faire ces travaux, en cette période de confinement et de non location de la salle des fêtes.

Les quatre bandes du plafond ont été posées fin novembre. C'est **Henri BISSIÈRES**, assisté de Michel GRÉGOIRE, Daniel MURIEL et Jérôme SCIÉ, qui les a mises en place, **en utilisant pour cela son propre échafaudage ainsi que son matériel de plaquiste**.

La réalisation des murs a commencé début décembre grâce aux **treize bénévoles qui sont venus peindre les 750 tasseaux prévus** (deux couches de vitrification chacun), les pré-percer, poser les panneaux de laine minérale et fixer les tasseaux par-dessus.

Cette mobilisation bénévole au-delà d'être louable, permet des économies substantielles pour la



commune. En effet, le coût de l'étude et des matériaux s'élève à 13 000 €, frais incompressibles auxquels il faudrait rajouter le coût de la main-d'œuvre qui s'élève à plus de 550 h cumulées sur 3 semaines.

Que d'économies pour financer d'autres projets !

Nous aurons une salle des fêtes encore plus belle et surtout plus agréable, pour y tenir des réunions publiques et y passer des soirées festives, très bientôt nous l'espérons tous.





Tranche de vie moiracaise

Delphine BOVEL s'engage pour le TELETHON 2020

Delphine a créé une antenne de l'AFM-Téléthon à Moirax pour participer à l'opération de sensibilisation et de collecte de dons



au profit de l'association. En effet, Delphine fait partie de ces malades fortement engagés dans le combat contre des maladies génétiques rares, les maladies neuromusculaires. Elle a inauguré son week-end de mobilisation dès le vendredi soir,

à la sortie de l'école, allant à la rencontre des parents et donnant des ballons de l'AFM aux enfants ; 60 € ont été récoltés pour ce premier soir. Samedi toute la journée, elle a profité de l'hospitalité de l'espace culturel qui déstockait ses livres pour installer son stand dans la salle des moines. Des ballons, ainsi que des objets pyrogravés par sa maman entouraient l'urne dédiée aux dons. Le dimanche l'urne trônait dans la salle des associations qui accueillait le marché de Noël. Au final, le **dimanche soir, 283 € avaient été collectés.** « L'urne voyageuse » peut encore recevoir **vos dons, il vous suffira de vous rendre à la mairie de Moirax jusqu'au 30**



décembre !

Bravo à Delphine et ses proches pour leur dynamisme qui contribue activement à cette nécessaire mobilisation. Vous pouvez la contacter au 06 78 02 68 67. Delphine ne manque pas de projets. Elle envisage avec son mari Jean-Rémy, si les conditions le permettent, d'organiser une bourse d'objets de collections au profit de l'AFM les 30 et 31 janvier. A vos dons !

L'auberge ambulante d'Agathe et Benjamin

L'idée de cette Auberge ambulante a germé pendant le confinement. Avec cette initiative, **Agathe et Benjamin TOURSEL ont pu maintenir le lien avec leurs clients qui ne pouvaient plus savourer leur repas à l'Auberge du Prieuré et faire découvrir leur cuisine à de nouveaux épicuriens.** C'est ainsi que depuis fin novembre, **chaque dimanche**, ils sont allés à leur

rencontre **au marché du Pin à Agen.**

Pour les gourmands qui avaient l'intention de commander leur repas pour les fêtes de fin d'année, les réservations sont déjà complètes !

Ils espèrent pouvoir vous accueillir de nouveau dans leur restaurant en début d'année 2021 mais, pour cela, il faudra at-

tendre les directives sanitaires du 20 Janvier.



Le Père-Noël est toujours vivant, les écoliers l'ont aperçu !

Insensible à la pandémie, **le Père Noël a rendu visite aux écoliers de Moirax jeudi 17 décembre à l'appel du bureau de l'APE.**

Il a arpenté seul les rues du village, désolé de ne pouvoir distribuer des cadeaux aux ouvriers qui travaillaient sur le chantier d'aménagement du bourg. Il n'avait pas son renne pour l'accompagner. Il l'avait sûrement laissé à l'orée du village pour



qu'il ne soit pas apeuré par les engins de chantier !

Le Père Noël, était vêtu de son beau manteau rouge, de son

bonnet et de sa légendaire barbe blanche. Soucieux de respecter le protocole sanitaire, il est apparu derrière les carreaux des classes. Après une déambulation dans les cours de récréation, il s'est laissé aller à la distribution de papillotes.

Un petit hors d'œuvre, avant sa grande distribution de cadeaux pendant la nuit de Noël.

Petits enfants de Moirax soyez sages !



La vie des associations

Moirax Céramique fait son marché du confinement

La toute nouvelle association, Moirax Céramique, l'a échappé belle avec le deuxième confinement ! In extremis, elle a pu organiser la 4^{me} édition de son traditionnel marché de Noël dans la salle des Associations. L'allègement du confinement a permis la réouverture des lieux accueillant du public, en mettant en œuvre bien sûr, le protocole nécessaire pour le respect des gestes barrières. L'équipe de Moirax Céramique, représentée par Hans GEIGER, Nicole SARION, Michèle GOLD-

MANN, Lydie DALL'AGNOL, a présenté ses œuvres réalisées, pour la plupart pendant les deux confinements de l'année 2020. Des objets utiles et de décoration étaient proposés à la vente. C'est le cas des statuettes de moines créées par Hans et Charly. Les moines de grande taille, peuvent être installés dans une lucarne en façade d'une maison, ceux de petite taille, tout pelotonnés qu'ils sont, égayeront nos intérieurs et nous ferons sourire par



leur bonhommie.

Moirax Céramique a accueilli pour l'occasion Mariette SEMELIN avec ses colliers et bracelets en perles diverses (là aussi le premier confinement a été source d'inspiration) – Martine MOREL avec ses porcelaines, soies et mousselines peintes, émaux sur cuivre – Patrick LHOMME et sa multitude de jouets et d'articles en bois qu'il a tourné pour vous – Maggy BLANCHARD qui elle aussi réalise des céramiques et différents bibelots d'ornement. C'était l'occasion pour les visiteurs de compléter la liste de leurs cadeaux de Noël, même si l'affluence était moins forte que les années précédentes, vu le contexte sanitaire.



Un sapin de Noël et c'est presque tout !



La crise de la Covid 19 et le chantier du village ont contrarié la pose des décorations de Noël. Si la Mairie a retrouvé ses draperies lumineuses, la place de l'église restera hélas, sans illumi-

nation ni décoration. Mais le sapin de Noël ne pouvait pas faire faux bond !

Un «commando» de Fêtes et Loisirs conduit par Patrick LHOMME, un bûcheron «jurassomoiracais», est allé couper le sapin dans le jardin de Philippe GALAN qui en a fait don. Acheminé « en procession » sur la remorque municipale, le sapin a été hissé, non sans mal, près de la statue de la vierge à l'entrée du village. Paré de boules de

Noël et guirlandes, espérons qu'il donnera un peu de gaité à ces fêtes de fin d'année très spéciales.



Téléchargez l'Appli « edetours » pour visiter autrement Moirax



Moirax est l'une des trois visites animées de l'appli edetours de l'AGGLO

L'application pour Smartphone ou tablette distribuée par Destination Agen, fonctionnera lorsque vous serez sur le

site de notre village. Pour cela, le **mode d'emploi est simple :**

- 1) Téléchargez gratuitement l'application edetours sur votre appareil
- 2) Rendez-vous sur l'un des huit sites de l'Agglo dont Moirax (repères indiqués dans l'app) et vivez une visite ludique et immersive pour trois d'entre eux
- 3) Poursuivez la découverte ou

rendez-vous sur l'un des autres villages

Cette remarquable **réalisation est cofinancée par l'Agglomération d'Agen, la Région Nouvelle Aquitaine et l'Union Européenne** (via le programme LEADER).

Il ne vous reste plus qu'à revisiter le village et découvrir ses secrets.

In quarto en concert



La saison des concerts s'est clôturée, Samedi 10 Octobre, par celui du **groupe de guitaristes toulousains In Quarto, Guitares Ensemble**. Irène RODIONOFF et son équipe de Moirax Tourisme les a accueilli avec, **en lever de**

rideau, les élèves et professeurs des classes de guitares du conservatoire de musique et de danse d'Agen. Les huit jeunes nous ont offert une pièce de musique espagnole et d'autres morceaux aux mélodies plus romantiques mais tout aussi précises, montrant déjà la performance artistique de ces musiciens en herbe.

En seconde partie, le quatuor toulousain composé de Véronique CARILLIER, Daniel BER-

NOT, Denis LAC, Didier COLLE, nous ont proposé un programme varié, original avec des compositions et arrangements personnels qui ont entraîné le public dans des tangos, valse et autres morceaux plus populaires autour des succès de PIAF, BRASSENS ou MONTAND.

Domage que le public n'ait pas répondu présent car c'était une belle soirée musicale qui faisait chaud au cœur dans cette période troublée.

28^e Exposition Photo : sous le signe de l'harmonie et de la fantaisie

Le week-end du 10/11 Octobre s'est déroulé l'incontournable exposition photos organisée par l'équipe de Moirax-Tourisme, sous l'impulsion de sa présidente Irène RODIONOFF.

Huit photographes, tous moiracais, ont exposé pas moins de soixante dix photos dans l'église.

Les contraintes liées à la crise sanitaire et la fraîcheur de ce week-end n'ont pas empêché les **visiteurs, plus de cent**, à venir découvrir les images que ces amateurs avaient « capturé » autour de notre beau village ou bien loin d'ici, au fil de leurs voyages à l'étranger.

Emilie NIEUCCEL, l'invitée d'honneur, exposait ses photos dont



elle a expliqué la technique. Une fois repéré un lieu, elle prend sa photo qu'elle ne retouche jamais et joue ensuite avec la matière ce qui donne un résultat étonnant.

Comme les années précédentes, les visiteurs étaient invités à voter pour cinq photos de leur choix. Le maire qui a fait lecture des résultats, a souligné « une exposition pro moiracaise de haute qualité prouvant que son

village suffit à lui seul pour déniché et créer des photos harmonieuses et fantaisistes ». Ainsi, sur le podium nous retrouvons deux photos prises à Moirax : sur la première marche, celle de Jacques CAZOR (harmonie givrée) prise au chemin de la fontaine de Navarre, sur la troisième celle de Mariette SEMELIN (alignements) prise sur la crête du village menant au chemin de Pujos. Les trois autres lauréats, Marie-Claude BARBE, Patricia MONTEIL et Christian GARNERO sont allés plus loin pour leurs prises de vue tout aussi harmonieuses et fantaisistes.

Le reste des participants (Hans GEIGER, Sylvie DUPEBE, Irène RODIONOFF) ont été également félicités.



La chasse au frelon asiatique est ouverte à la mi-février



Prédateur d'abeilles

Vespa velutina plus connu comme le frelon asiatique décime les abeilles depuis son arrivée en 2004 en Lot-et-Garonne. Le frelon asiatique constitue **une menace pour l'apiculture et les pollinisateurs locaux** car il s'attaque aux abeilles à l'entrée de la ruche ou bien à la fin de l'automne attaque les abeilles butinant le lierre ou les arbousiers en fleurs. **Un frelon peut éliminer 200 à 300 abeilles par jour !** Classé depuis 2013 dans la rubrique danger sanitaire de deuxième catégorie pour les espèces animales, il fait l'objet cette année d'un **appel à piégeage par la chambre d'Agriculture** (cf revue Campagne 47 n° 92).

Le piégeage a parfois fait l'objet de controverses, accusé de piéger d'autres insectes auxiliaires mais il existe désormais des pièges du commerce adaptés (notamment le système italien Tap trap qui se fixe sur le goulot des bouteilles plastiques). Vous

pouvez aussi fabriquer facilement vos pièges qui respectent abeilles et autres insectes. Il faut aussi piéger les reines au bon moment. Agissez à partir de la mi-février lorsqu'elles sortent de leur cachette hivernale souvent sous un tas de bois. C'est à la fin de l'hiver que ces



Nid primaire

reines créent un **nid primaire** avec une quarantaine de frelons. Ces derniers créeront ensuite le **nid secondaire** reconnaissable qui s'installe à une

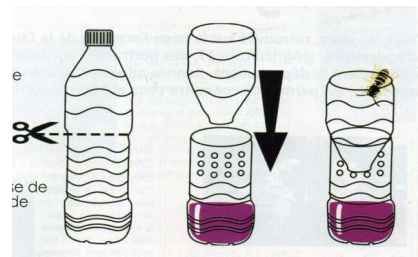


Nid secondaire

quinzaine de mètres de haut. **Pour être efficaces ces pièges doivent être nombreux afin de bien quadriller le territoire des communes.** La chambre d'agri-

culture du Lot-et-Garonne vous recommande de téléphoner au 05 53 77 83 83 pour signaler votre dispositif de piégeage.

Voici les cinq étapes pour confectionner votre piège :



1-Couper une bouteille plastique en deux. 2- Percer le haut de la partie basse de 4 à 5 trous de 1 cm de diamètre pour permettre aux petits insectes de s'échapper. 3- Verser du **sirop ou de la confiture, additionnée de cola ou de bière**. Les abeilles ne seront pas attirées et donc piégées. 4-Placer le haut de la bouteille découpée à l'envers pour former un entonnoir. 5- installez le dispositif de préférence dans un arbre à 1.5 m - 2 m de haut, si possible au soleil.

Si vous voulez améliorer votre piège, ajoutez un fil de fer pour le suspendre facilement ou bien encore, bricolez un petit couvercle, pour éviter qu'une grosse averse remplisse votre piège...

N'oubliez pas et réveillez vous avant les reines, pour aider nos abeilles !

Recensement agricole

Entre le 1er octobre 2020 et le 30 avril 2021, le **ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation organise le recensement agricole**, une opération décennale de grande ampleur dans le cadre d'un règlement européen. **Tous les exploitants agricoles sont invités à y participer.** Cette année et pour la première fois, la collecte des informations se fera

en ligne pour 85% des exploitants. **Chaque agriculteur/trice recevra un courrier dans lequel figurera le lien vers le site Internet.** Pour tous les autres, des enquêteurs recueilleront directement les données en se déplaçant à leur domicile, ainsi, près de **12.000 exploitations de la Nouvelle-Aquitaine seront enquêtées.** Il est important de me-

surer l'impact de notre agriculture au sein de l'union européenne et de déployer toutes les mesures nécessaires pour préparer l'agriculture de demain.

Retrouvez plus d'informations sur le site du Ministère de l'agriculture et de l'alimentation : <https://agriculture.gouv.fr/recensement-agricole-2020>



La parole aux élus

L'opposition

En Novembre, la situation sanitaire de notre pays s'est fortement aggravée avec la covid-19. La décision du conseil de défense de reconfiner avec maintenant un couvre-feu est lourde de conséquences pour votre vie quotidienne. Elle fragilise de nombreuses PME.PMI, met à mal les restaurants, la culture... et laisse de nombreux salariés au chômage, avec des situations difficiles et douloureuses. De tout cœur nous sommes solidaires et à vos côtés pour traverser ensemble cette nouvelle épreuve.

Commissions : Chaque commune, quelle que soit sa taille après les élections municipales désigne un membre titulaire et un suppléant pour les **12 commissions permanentes de l'agglomération** (Nous avons 1 titulaire et 1 suppléant). Ce ne sont que des **organes de réflexion qui émettent des avis uniquement. Les décisions sont prises par le bureau et votées en conseil communautaire.** De plus, les oppositions qui siègent au sein de ce conseil sont très minoritaires. **Le pluralisme et l'expression démocratique, dans la diversité sont limitées** et ne pèsent pas sur les **choix cruciaux** que prend l'agglomération pour l'avenir.

Jeunesse : Le conseil municipal des enfants comme l'engagement des jeunes avec les chantiers citoyens sont à renouveler pour les rôles éducatifs et civiques qu'ils procurent

Transport scolaire : Nos enfants utilisent les bus par l'intermédiaire de Tempo pour le ramassage scolaire sur la D268. Le croisement avec la RN21 est dangereux en raison du flux routier toujours plus dense sur cet axe. Nous pensons qu'il est urgent de réaliser des aménagements pour éviter un accident.

Chemin de Carrerasse : L'arrêté de la fermeture du chemin de Carrerasse pris par la municipalité du Passage ne sera pas prolongé au mois de Janvier. C'est le choix de la majorité des riverains. Cette voie va continuer à servir de délestage au trafic des voitures, mais aura un portique pour éviter la circulation des poids-lourds. Cependant, nous pensons que l'amélioration des grandes infrastructures routières est nécessaire pour répondre au flux de véhicules toujours plus important (plus de 30000 véhicules par jour) au rond-point et pont de Beauregard. Les aménagements de 2015 qui ont coûté 600 000 € ne suffisent plus. Un doublement des voies sur la sortie Le Passage et sur la RN21 qui arrive de Layrac peuvent remédier à fluidifier la circulation aux heures de pointe.

Hommage à Samuel Paty et à toutes les victimes d'intégristes islamistes. Soutien au corps enseignant, pour nos valeurs, pour la liberté d'expression, la laïcité, qui sont au cœur du pacte républicain. Encore des horribles crimes, ça ne peut plus durer !

Que la morosité et le contexte sanitaire ne vous empêche pas de passer de bonnes fêtes. Une pensée particulière pour les personnes seules, âgées et malades.

BARBIERO Daniel et CHEZAL Stéphane

La majorité

Parole d'un nouvel élu

Une date importante s'il en est : le **14 février 2017**. C'était le jour de notre arrivée à Moirax, mon épouse Christiane et moi-même. Je ne vais pas vous faire le coup de l'histoire d'amour avec le village qui m'a accueilli, ce serait trop facile ... Quoique !

C'est un peu un retour aux sources, car mes parents, agriculteurs et normands d'origine, avaient migré vers un petit village du Gers pendant 8 ans. J'y ai vécu mon enfance, avant de retourner en Normandie, puis à la capitale pour y exercer mon métier d'électronicien. **Et maintenant c'est la retraite.**

Nous n'avons pas de famille dans la région, mais nous avons choisi Moirax pour les paysages vallonnés que nous aimons, sa ruralité et la proximité d'une ville à taille humaine comme Agen.

Comment s'intégrer dans un village dont vous ne connaissez rien, ni personne ? C'est simple, on va à la rencontre, on écoute, et on participe. C'est pour moi, le maître mot, **on participe à la vie de notre commune toute entière.**

Les « citoyennades », organisées une fois par mois sur une demi-journée, ont été une belle opportunité d'aller à la rencontre des gens. **J'ai été accueilli et inclus dans un groupe de personnes amoureuses** (nous y revoilà) **de leur village**, d'une grande volonté d'embellir et de faire vivre leur commune.

Ensuite les choses s'enchaînent, je participe activement à l'Association Fêtes et Loisirs, puis il y a maintenant un an, Henri TANDONNET m'a proposé de rejoindre sa **nouvelle équipe municipale**, ce que j'ai accepté avec enthousiasme. Car, comme je lui ai dit et vous l'avez compris : **« je veux participer et connaître la commune dans laquelle je vis ».**

Nous avons fait une campagne électorale très active, et après un début difficile dû au virus Covid-19, nous, les membres de la majorité, sommes au travail. Des groupes ont été constitués pour couvrir tous les besoins liés au fonctionnement et à l'amélioration de la commune. Vu ma formation de technicien en électronique, **je suis associé à tout ce qui est informatique, électricité, site internet, et bulletin municipal.**

Une partie de notre engagement, moins connue mais très importante, est la participation aux douze commissions permanentes de l'agglomération d'Agen, et aux différents syndicats de l'intercommunalité. Nous représentons la commune et sommes force de proposition dans les commissions pour lesquelles nous sommes délégués titulaires ou suppléants. Pour ma part, **je siége à la commission « Economie, emploi et transition numérique »** et je suis suppléant à la commission « Voirie, éclairage, pistes cyclables ».

Voilà pour l'histoire de mon intégration à Moirax, et dans la région. **Passionnante et passionnée !**

Pascal MAHIEU



AGENDA moiracais de l'hiver

Les manifestations annoncées ne pourront avoir lieu que si la législation le permet en fonction des décisions préfectorales et nationales, en prenant en compte les gestes barrières et le nombre de personnes maximum autorisé pour les rassemblements.



Décembre

Je 24 Messe de Noël à 18 h en l'église Notre Dame de Moirax. **Entrée limitée à 100 personnes**
Inscription obligatoire préalable auprès de Mme Dumas 06 84 84 76 41

Janvier

Sa. 9 Citoyennade (travaux citoyens) 8h30 à 12 h - Rendez-vous dans le parc du Prieuré pour du jardinage ou des travaux de maçonnerie et charpente (en fonction des besoins). Apportez vos gants. Appelez le 06 84 07 40 24 si vous voulez des renseignements.

Lu. 11 Réouverture de l'Espace culturel de 14h30 à 19 h

Sa. 30. et Di. 31 Bourse toutes collections du Téléthon Association Française pour la Myopathie. **Salle des fêtes.**

Entrée gratuite. Dons à la discrétion des visiteurs. Exposition de maquettes de bateaux, et de nombreuses autres surprises.

8 h 20 h. le samedi

8 h 18 h. le dimanche

Février

Sa. 6 Citoyennade (travaux citoyens) 8h30 à 12 h - Rendez-vous dans le parc du Prieuré pour du jardinage ou des travaux de maçonnerie et charpente (en fonction des besoins). Apportez vos gants. Appelez le 06 84 07 40 24 si vous voulez des renseignements.

Sa. 27 Dédicace de Mariette SEMELIN de 10 h à 12 h. Présentation de son "Petit dictionnaire amoureux d'Aubiac". Espace Culturel au Prieuré.

Mars

Sa. 6 Citoyennade (travaux citoyens) 8h30 à 12 h - Rendez-vous dans le parc du Prieuré pour du jardinage ou des travaux de maçonnerie et charpente (en fonction des besoins). Apportez vos gants. Appelez le 06 84 07 40 24 si vous voulez des renseignements.

Bulletin version papier et numérique www.moirax.com

Directeur de publication : Henri TANDONNET

Comité de rédaction : Frédérique DURAND, Philippe GALAN, Pascal MAHIEU, Patricia MONTEIL.

Périodicité trimestrielle : tirage à 530 exemplaires papier et expédié en format numérique PDF à 41 personnes. Le comité de rédaction assure l'intégralité de la conception du bulletin municipal. La distribution est assurée par les élus de la majorité et les services techniques.

Crédits photos pour ce numéro: L'équipe de rédaction + Alexandre DURAND + Nathalie EVEILLARD + Nadine GREGOIRE + Cathy TENCHENI

Associations et particuliers : Envoyez vos informations à la rédaction via le courriel mairiedemoirax@wanadoo.fr ou Tel mairie : 05.53.87.03.69